

Université de Tunis



MASTERE PROFESSIONNEL

« e-management »

Liste 2 : des étudiants autorisés à s'inscrire pour l'année universitaire 2017-2018

Les étudiants, dont les noms figurent dans la liste des candidats admis, ont **jusqu'au vendredi 28/07/2017 à 12h00** pour **déposer obligatoirement au service Mastère: le reçu de paiement des frais d'inscription (M=58.000 et 2M= 2 tranches : 108.000) et la fiche de renseignement** dûment remplie téléchargeable sur le site d'inscription.

Dépassant ce délai la candidature sera annulée et remplacée par une autre.

N° C.I.N.	NOM	PRENOM	ETABLISSEMENT	SPECIALITE	SCORE
7951722	sakouhi	nesrine	essect	Informatique de gestion	15.24
7974927	askri	ichrak	essect	Informatique de gestion	17.47